



PRÉFET DU TARN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Albi, le 15 juin 2022

Le Tarn passe en vigilance orange – canicule

Le département du Tarn est placé en vigilance orange canicule depuis ce jour à 16h. Le niveau orange correspond à **une période de chaleur intense pour laquelle les températures dépassent les seuils départementaux pendant trois jours et trois nuits consécutifs.**

Évolution prévue de la situation météorologique

Aujourd'hui dans le Tarn, les températures maximales sont comprises entre 33 et 36°C. Dans la nuit de mercredi à jeudi, les températures minimales seront de 19 à 21°C.

Jeudi : températures maximales comprises entre 36 et 39°C. Nuit de jeudi à vendredi : températures minimales entre 19 et 23°C.

Vendredi : températures maximales entre 38 et 40°C. Nuit de vendredi à samedi : températures minimales entre 22 et 25°C.

Samedi : températures maximales entre 36 et 38°C.

L'événement climatique devant à ce stade s'achever au plus tard lundi.

Les mesures décidées par les services de l'État

Dans ce contexte, **le plan ORSEC « Gestion sanitaire des vagues de chaleur » est mis en œuvre sous l'autorité du Préfet du Tarn.** Un centre opérationnel départemental (COD) est ouvert depuis ce jour 16h à la Préfecture du Tarn.

Le Préfet du Tarn a demandé aux maires du département **d'activer leurs Plans communaux de sauvegarde (PCS)**, ainsi que l'activation de leurs cellules de veille. Les maires sont chargés de relayer par tous moyens auprès de la population les messages de recommandations et d'informations diffusées par les services de la préfecture. Les maires **doivent également activer leurs registres nominatifs communaux pour entrer en contact avec les administrés les plus fragiles inscrits afin de s'assurer de leur bonne situation.** Il leur est demandé la plus grande vigilance quant au déroulement des activités en extérieur (grand événements, épreuves sportives).

En lien avec les autres services de l'État :

- l'ARS a demandé l'activation des plans bleus dans les différents EPHAD du département. Les maires sont également chargés de vérifier cette bonne mise en œuvre ;

Contacts presse :

Nicolas BONNAMANT 05 63 45 62 34/06 18 28 61 33

Noé CAPITANT 05 63 45 60 87

Astreintes communication (après 18h – w-e et jours fériés) : 06 08 36 07 22

Mél : pref-communication@tarn.gouv.fr



PRÉFET DU TARN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Les services départementaux de l'Éducation nationale (DDSEN) dans le Tarn ont transmis des consignes aux écoles, aux collèges, et aux lycées, ainsi qu'aux structures d'accueil collectif de mineurs. Concernant les établissements scolaires, des mesures au cas par cas sont prises pour les deux prochains jours à l'issue d'une concertation en amont entre les maires, les directeurs d'école et les inspecteurs de l'Éducation nationale ;
- Enfin, la Direction départementale de l'emploi du travail des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) met en œuvre le dispositif dédié aux personnes vulnérables et aux entreprises.

Le Préfet du Tarn appelle à la plus grande vigilance, **chacun** pouvant être affecté par ces fortes chaleurs.

Il convient de porter une vigilance particulière aux personnes âgées, aux personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale, aux personnes isolées et aux enfants.

Aussi, **la mobilisation civique de chacun pour apporter assistance et écoute à ses voisins et sa famille est essentielle.**

Les conseils de comportement à diffuser.



Contacts presse :

Nicolas BONNAMANT 05 63 45 62 34/06 18 28 61 33

Noé CAPITANT 05 63 45 60 87

Astreintes communication (après 18h – w-e et jours fériés) : 06 08 36 07 22

Mél : pref-communication@tarn.gouv.fr